Thème 3 Histoire – La France sous la Vème République

**SE – Les femmes dans la société française**

Introduction

\* En **1944**, les femmes obtiennent le **droit de vote** et en **1946**, **le principe de l’égalité absolue entre les hommes et les femmes est inscrit dans la Constitution de la IVème République**. Cela marque une évolution importante de la condition féminine en France, mais les femmes sont encore en position d’infériorité par rapport aux hommes.

\* Le chemin vers l’égalité entre hommes et femmes sous la Vème République est long et touche plusieurs domaines : la famille, le travail, la politique…

\* La quête de l’égalité entre hommes et femmes a souvent donné lieu à des résistances, voire même des conflits.

**Problématique : quelles ont été les principales évolutions de la place des femmes dans la société française depuis 1958 ?**

**I. Les femmes au début de la Vème République : des marginales ?**

\* **Publicités Moulinex dans les années 1960 : « Pour elle un Moulinex, pour lui un bon petit plat » et « Moulinex libère la femme » :**

*1. Décriviez cette affiche.*

*2. quelle vision du rôle de la femme est proposée ici ?*

=> Méthode de description d’un affiche : description puis analyse / Mise en valeur du slogan / Faire parler l’image.

=> Ici, la femme est représentée comme la maîtresse de maison, elle est la femme nourricière, celle qui nourrit le foyer et qui s’occupe des travaux domestiques. L’homme travaille et rapporte l’argent, la femme s’occupe de la maison et des enfants.

**Extrait *Le Deuxième Sexe*** *=> Selon Simone de Beauvoir, quel « idéal féminin » la société française défende-elle ?*

=> Pour la société française, l’idéal féminin est une femme mariée car seul le mariage peut lui apporter le bonheur, l’homme lui apportant le confort matériel nécessaire à son bonheur.

**Extraits du *Code civil*, années 1950 =>** *Quel est le statut de la femme mariée dans les années 1950 ?*

=> Juridiquement, la femme mariée est placée sous l’autorité de son mari :

* C’est lui le chef de la famille => la femme n’a pas d’autorité juridique sur les enfants.
* La femme doit obtenir l’autorisation de son mari pour travailler.
* La femme ne possède aucun bien de la communauté et ne peut donc pas en disposer comme elle le souhaite.

=> Sous les Trente Glorieuses, les femmes sont des marginales car elles ne participent pas pleinement à la société. La majorité est cantonnée au foyer et elles sont placées juridiquement sous l’autorité de leur mari.

**II. Des changements décisifs de la fin des années 1960 aux années 1980.**

\* Des **droits nouveaux** pour les femmes :

* 1965 : les femmes peuvent **ouvrir un compte en banque ou prendre un emploi** sans l’autorisation de son mari.

**Tableau sur le taux de féminisation de l’emploi par groupe professionnel (en %)**

* *Comment évolue le pourcentage de femmes actives ayant un emploi entre 1962 et 1982* => Il augmente.
* *Quelles sont les catégories professionnelles qui connaissent une hausse ? Comment peut-on expliquer cette évolution ?* Les catégories professionnelles qui voient le nombre de femmes augmenter sont les professions intermédiaires et supérieures et les cadres. Cela s’explique par l’élévation du niveau d’études moyen : les femmes font des études plus longues.
* 1970 : **l’autorité parentale devient conjointe** et remplace l’autorité paternelle.

\* La **libération sexuelle ou la maîtrise de la fécondité**.

* 1956 : création du planning familial dans un but d’éducation sexuelle et d’information sur la contraception et l’avortement.
* **1967 : loi Neuwirth**: autorise la contraception, mais n’entre en vigueur qu’en 1970.
* **1970 : création du MLF**= Mouvement de libération des femmes => lutte pour la contraception et l’avortement pour la maternité soit un choix => Revendication relayée par les artistes, les intellectuels… « **Manifeste des 343 salopes** » paru en 1971 dans le Nouvel Observateur.
* **Vidéo : Discours de Simone à l’Assemblée nationale sur l’IVG => 1975**, la ministre de la santé, Simone **Veil fait voter la loi de légalisation de l’IVG et de remboursement des contraceptifs.**

=> Le mouvement féministe permet un changement important de la place des femmes dans les années 1970. Néanmoins, les femmes sont confrontées à « plafond de verre » qui les bloque dans l’accès aux responsabilités politiques, économiques et associatives.

**III. Les femmes dans la France d’aujourd’hui.**

\* Une **amélioration dans le domaine de la vie politique** grâce à la loi sur la **parité**: principe selon lequel la vie publique doit être représentative de la composition de la société, composée pour moitié de femmes et pour moitié d’hommes.

=> **En 2000, Loi sur la parité** qui prévoit « l’égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.

=> En 2007, Ségolène Royal est candidate au 2nd tour des élections présidentielles.

=> En 2012, le gouvernement Ayrault compte autant d’hommes que de femmes.

\* Des inégalités qui persistent dans le domaine du travail => Texte, **Des inégalités persistantes =>** Les femmes sont victimes de discriminations dans le domaine du travail :

* Inégalité salariale : une femme gagne en moyenne 20% de moins qu’un homme à poste égal. Cela est contraire à la **loi Roudy de 1983** = loi sur l’égalité professionnelle, notamment l’égalité salariale
* Inégalité dans la carrière : les femmes n’ont pas la même carrière que les hommes. Elles se heurtent au « **plafond de verre**» = ensemble des barrières invisibles entravant la carrière des femmes et dont la conséquence est la rareté de la présence des femmes au sommet des entreprises ou des institutions publiques. Cela s’explique par la réticence à nommer des femmes à des postes à hautes responsabilités car elles sont fragiles et peuvent tomber enceinte.
* Autres discriminations : les femmes sont plus touchés par le chômage et le temps partiel non choisi que les hommes.
* situation qui contraste avec la réussite scolaire des filles, supérieure à celle des garçons.

\* Aujourd’hui, de nouvelles préoccupations émergent dans le débat public comme les violences qui leur sont faites => Campagne d’affichage contre les violences faites aux femmes, les violences conjugales.

**Conclusion**

Sous la Vème République, les femmes d’abord marginales et dépendantes de l’autorité de leur mari ont conquis des droits importants dans le domaine politique, économique et social. Néanmoins, il reste des combats à mener pour obtenir pleinement l’égalité entre les hommes et les femmes.